Cette publication n´est pas publiée

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans
Date de publication: KABVS 16.11.2026
Visible par le public jusqu´au: 16.11.2027
Numéro de publication: BA-VS10-0000001495

Entité de publication

Commune Noble-Contrée - Administration communale, Avenue St-François 6, 3968 Veyras

Mise en consultation publique des plans – Révision globale du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones, Noble-Contrée

Titre de la mise à enquête des plans
Révision globale du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones

Description du projet

Conformément à l'art. 34 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23.01.1987 (LcAT), l'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique durant 30 jours le projet de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).

Demande d'autorisation de défrichement

Est également mise à l'enquête publique, d'entente avec le Service des forêts, de la nature et du paysage, arrondissement du Valais Central, en application de l'art. 5 de la loi fédérale sur les forêts (LFo) du 4.10.1991, de l'art. 15 de la loi cantonale sur les forêts (LcFo) du 14.09.2011, de l'art. 8 de l'ordonnance cantonale sur les forêts (OcFo) du 30.01.2013, la demande d'autorisation de défrichement.

Moyen de droit / Consultation

Le dossier complet peut être consulté au guichet d'accueil communal (Avenue St-François 6) durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune de Noble-Contrée, durant la période de publication officielle.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées et signées, doivent être adressées par écrit, avec la mention « opposition PAZ/RCCZ », à l'administration communale de Noble-

Contrée (Avenue St-François 6, 3968 Veyras), dans les 30 jours à compter de la présente publication.

Point de contact
Commune Noble-Contrée - Administration communale
Avenue St-François 6
3968 Veyras

Délai
30 jours
Expiration du délai: 16.12.2026